

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUJOURD'HUI... ET DEMAIN**Aujourd'hui**

Le conseil est composé de 18 administrateurs et de 3 censeurs (qui participent mais ne votent pas). En réalité, à ce jour, seuls 16 Administrateurs siègent.

La composition actuelle est :

5 représentants de l'Etat actionnaire : 1 désigné par le Premier Ministre : Mr BABUSIAUX , 2 par le Ministre des Transports , Mr TOFFIN et 1 siège vacant), 1 par le Ministre de l'Economie et des Finances : Mr JOUYET, Directeur du Trésor, 1 par la Ministre du Budget : Mme MAHIEUX, Directrice du Budget

6 Personnalités qualifiées : MM DEHECQ, MER, GALLOIS, WEILL, RICHARD, SPINETTA

6 représentants élus par les salariés du Groupe : MM LAPREVOTE, MACKAY, MAGNOL, MATHIEU, TOUIL, VIVIER.

1 administrateur représentant tous les salariés actionnaires : 1 siège vacant depuis 1.1.99.

3 censeurs qui représentent à ce jour, le Ministère du Tourisme, le Ministère de la Défense et les salariés actionnaires PNT dans le cadre de l'échange salaire/actions de 1999.

Après l'Assemblée générale des actionnaires du 14 septembre 2001

qui devrait ratifier certaines résolutions concernant les 2 administrateurs représentant les salariés actionnaires PNT et PNC/PS et les 2 administrateurs autres que l'Etat actionnaire et les salariés), le nouveau Conseil sera composé de 21 MEMBRES :

6 administrateurs représentants de l'Etat actionnaire (Premier Ministre, Transports (2) , Economie/Finances, Budget, Tourisme),

5 administrateurs personnalités qualifiées,

2 administrateurs autres que ceux désignés par l' Etat ou élus par les salariés,

6 administrateurs qui ont d'ores et déjà été élus par les salariés du Groupe, le 19 juin dernier : MM GENDRE, LAPREVOTE, MACKAY, MAGNOL, MATHIEU, TOUIL

2 administrateurs représentant les salariés actionnaires (élection en cours).

Devrait siéger également, à titre consultatif, 1 censeur.

Participent également, à titre consultatif, le Directeur Général de l'Aviation Civile, la Directrice du Transport Aérien, le Directeur Général de la Compagnie, le Directeur Général Economie/Finances, le Directeur Général Politique Sociale et le Directeur des Affaires Juridiques.

Le nouveau Conseil se réunira dans les jours qui suivront l'Assemblée Générale des Actionnaires pour élire le Président et désigner le Directeur Général, sur proposition du Président.

[Retour en haut de la page](#)

[Télécharger ou imprimer la page](#)